

2021-29.04.06

Feuillet 370

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 29 AVRIL à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de THENNES sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, DOUAY Sonia, ROSE Maryse-Corinne, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PERONNET Fabienne, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, RIHET Anne, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëticia, RIQUIER Ludvine, DEMORSY Roselyne

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 59
dont suppléés : 1

Membres représentés : 7

Votants : 66

Date de la convocation
23 avril 2021

Secrétaire de séance :
PREVOST Anne-Marie

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, HACKE Sylvain (suppléant M. CARON Hubert), TEN Franck, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LEGRAND Marc, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel, HOLLINGUE Rémy

● Disposaient d'un pouvoir :

M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT Hélène
M. SURHOMME Alain de M. DEPRET Patrick et de M. LEROY Jean Maurice
M. DELANAUD de M. DARCIS Philippe
M. MIANNE de M. TOURNIQUET Gauthier
M. CHANTRELLE Brice de M. HEYMAN Christophe
M. DOVERGNE Alain de M. LOGEART Johan

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames ATTAGNANT Hélène, GAUDECHON-LAMOUREUX Mélodie
Messieurs DEPRET Patrick, LEROY Jean-Maurice, DARCIS Philippe, TOURNIQUET Gauthier, HEYMAN Christophe, LOGEART Johan

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2020 AUX BUDGETS PRIMITIFS 2021

Rapport de Monsieur Dominique LAMOTTE, Vice-Président chargé des Finances
Vu les Comptes Administratifs 2020,

**Après en avoir délibéré à la majorité (58 Pour, 5 Contre : DEMORSY Roseline ; DEPRET Patrick, BLIN Nicolas, MARCEL Marie-Hélène, ROSE Corinne-Maryse, 3 Abstentions : PARENTY Vincent, BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain), le
Conseil Communautaire :**

- Décide d'affecter les résultats 2020 aux Budgets Primitifs 2021 comme suit :

BUDGET ANNEXE ZONE MOREUIL

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 15 122.49€,
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 2 024.65 €
002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec. Fonc) : 15 122.49 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec. Inv) : 2 024.65 €

BUDGET ANNEXE ZONE DU SANTERRE

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 17 967.67 €
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : - 14 238.72 €
1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 17 967.67 €
002 : résultat de fonctionnement reporté : 0 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Dép. Inv) : 14 238.72 €

BUDGET ANNEXE ZONE DU VAL DE NOYE

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 65 309.98 €
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : - 167 176.09 €
1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 65 309.98 €
002 : résultat de fonctionnement reporté : 0 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Dép. Inv) : 167 176.09 €

Envoyé en préfecture le 03/05/2021
Reçu en préfecture le 03/05/2021
Affiché le 
ID : 080-200070969-20210429-2019_2904_06-DE

BUDGET ANNEXE COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 25 267.68 €,
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 4 077.84 €
1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 25 267.68 €
002 : résultat de fonctionnement reporté : 0 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec. Inv) : 4 077.84 €

BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 128 869.07 €,
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 3 242.84 €
002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec. Fonc) : 128 869.07 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec. Inv) : 48 126.77 €

BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à + 194 327.12 €
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 193 446.47 €
002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec. Fonc) : 194 327.12 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec. Inv) : 193 446.47 €

BUDGET ANNEXE SPANC

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 50 732.43 €
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 8 367.46 €
002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec. Fonc) : 50 732.43 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec. Inv) : + 8 367.46 €

BUDGET ANNEXE LUCE RU DE MARGOT RU DE L'EQUIPEE SOURCES DU BOIS BRULE

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 7 292.97 €
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 5 460 €
002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec. Fonc) : + 7 292.97 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec. Inv) : + 5 460 €

BUDGET ANNEXE DE LA BONNETERIE

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 156 831.27 €
002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec. Fonc) : + 156 831.27 €

BUDGET PRINCIPAL CCALN

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 846 576.50 €
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : - 925 333.90 €
1068 : 846 576.50 €
002 : résultat de fonctionnement reporté : 0 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Dép. Inv) : - 872 770.43 €

› Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 29 avril 2021
à THENNES

Le Président,

Alain DOVERGNE



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 03/05/21
Affiché le... 03/05/21